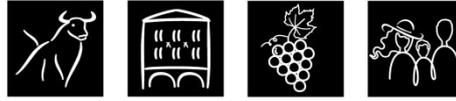


Département du GERS

\*\*\*\*\*

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'ARMAGNAC



*Pays d'Armagnac*

Extrait du registre des Délibérations du Comité  
Syndical du 12 Avril 2021

**Date de la convocation**  
07/04/2021

<b>Nombre de délégués</b>	<b>21</b>
<b>Nombre de présents</b>	<b>17</b>
<b>Nombre d'excusés</b>	<b>3</b>
<b>Nombre de procurations</b>	<b>1</b>
<b>Vote</b>	
- <b>POUR</b>	<b>18</b>
- <b>CONTRE</b>	<b>0</b>
- <b>ABSTENTION</b>	<b>0</b>

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le

19/04/2021

Et publication le

19/04/2021

Date d'affichage

19/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de Rozès sous la présidence de M. Michel GABAS.

**Présents** : M. BARSACQ Franck, BEYRIES Philippe, BOISON Maurice, BROSSARD Frédérique, CAILLAVET Isabelle, CAMAZZOLA Robert, DUCLAVE Jean, ESPERON Patricia, GOUANELLE Vincent, GABAS Michel, HAMEL Bernard, DHAINAUT Annie (suppléante de Mme LABORDE Martine), MELIET Nicolas, NETO Barbara, THIEUX-LOUIT Véronique, TINTANÉ Isabelle, M. TOUHE-RUMEAU Christian

**Excusés** : M. DESJARDINS Lionel, DUBOS Patrick, DURONT Didier

**Procurations** : Mme MAURAS Marie-Claude à Philippe BEYRIES

A été nommé **secrétaire de séance** :  
Mme Isabelle CAILLAVET

**Délibération N°1 – 12/04/2021 - 8.4**

Nature de l'acte : 8.4

## Approbation de la demande d'aide « Animation des démarches de transition du PETR Année 2021 »

---

Le PETR du Pays d'Armagnac, porteur d'un Contrat de Transition Ecologique, a décidé de se doter de moyens humains afin d'accompagner les démarches territoriales de transition en termes d'énergie et de mobilités d'une part, d'alimentation d'autre part. Deux agents ont ainsi été recrutés en 2020. La présente opération consiste en la mise en oeuvre des missions de ces 2 agents pour l'année 2021.

S'agissant de la chargée de mission Energie et mobilités :

- Accompagner les démarches mutualisées de Plans Climat Air-Energie Territorial (PCAET) dans les EPCI qui constituent le PETR ;
- Contribuer à structurer une filière de méthanisation viable sur les plans agronomique, technique et économique en valorisant la biomasse d'origine agricole ainsi que les infrastructures industrielles de transport (TEREGA) et de distribution (GRDF) présentes sur le territoire ;
- Contribuer à structurer une filière bois-énergie viable sur les plans forestier et économique en valorisant la forêt armagnacaise (25 000 ha), en mobilisant les consommateurs d'énergie publics et privés et en lien avec l'animation bois-énergie du Gers qui doit réaliser une étude prospective en 2020 ;
- Contribuer à développer le parc photovoltaïque, notamment en structurant des coopératives citoyennes ;
- Contribuer à valoriser la géothermie dans le périmètre favorable ;
- Accompagner et soutenir la rénovation énergétique du bâti ancien public et privé en lien avec l'espace info énergie et les OPAH ;
- Impulser des projets pilotes qui ont une valeur d'exemple afin d'enclencher une dynamique. En matière de mobilité :
- Faire le lien entre production locale d'énergie et mobilité grâce au "bio-GNV"
- Valoriser le pôle d'excellence automobile de Nogaro ;
- Proposer de nouvelles alternatives à la voiture individuelle : suivi du schéma directeur vélo, solution d'auto-partage ou de covoiturage, développement des mobilités douces notamment dans les bourgs-centre d'Armagnac ;
- Toutes autres tâches nécessaires à la mise en oeuvre du projet de transition énergétique qui pourront émerger au cours du projet.

S'agissant du chargé de mission Alimentation :

- Etablir un diagnostic du contexte alimentaire territorial à l'échelle du Pays d'Armagnac ;
- Participer à l'élaboration des axes stratégiques et des projets opérationnels du Projet Alimentaire Territorial (PAT) ;
- Identifier, mobiliser et impliquer les acteurs clés liés à la thématique ;

- Animer des actions d'information, communication, sensibilisation à destination des publics cibles du PAT ;
- Organiser et animer un COPIL visant à assurer une co-construction du projet ;
- Coordonner les différents projets et actions en recherchant les financements nécessaires à leur réalisation ;
- Assurer une veille d'information sur la thématique de l'agriculture et de l'alimentation durable et de proximité ;
- Toutes autres tâches nécessaires à la mise en œuvre du projet alimentaire territorial qui pourront émerger au cours du projet.

Le coût total prévisionnel de l'opération se monte à 112 066,70 € HT.

Le plan de financement de l'opération s'établit comme suit :

Europe	53 792,01 €	48,0 %
Etat / DRAAF (acquis)	4 933,60 €	4,4 %
ADEME (acquis)	23 800,00 €	21,2 %
Autofinancement	29 541,09 €	26,4 %
TOTAL HT	112 066,70 €	100 %

Le Président propose de demander une subvention de 53 792,01 € au programme européen LEADER.

**Où l'exposé du Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré par 18 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION :**

**- APPROUVE la demande de subvention au programme européen LEADER pour l'animation des démarches de Transition du PETR et le plan de financement correspondant ;**

**- AUTORISE le Président à effectuer toutes les démarches, à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents afférents à cette demande.**

Ainsi fait et délibéré, les jours et mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

**Le Président,  
M . Michel GABAS**

